AUTORISATION PARENTALE

Structure : **CNCSAM**

- ☐ Session « **Baptême Plongée** » du _____/_____/_____, à la piscine « La Vague » à Soisy/Montmorency - Profondeur maxi 3.80 mètres.
- ☐ Formation **Plongeur Niveau 1,** à partir de 12 ans.
- ☐ Formation **Plongeur encadré 20 mètres,** à partir de 12 ans (N1).
- ☐ Formation **Plongeur encadré 40 mètres,** à partir de 14 ans.
- ☐ **Séance technique,** du ____ /_____/_____ , à la fosse de Villeneuve la Garenne - Profondeur maxi 20 mètres.

La plongée Jeune en scaphandre se fait dans une adaptation prudente et progressive à la profondeur, par les encadrants avec une approche individualisée.
L'optimisation pour les encadrants des conditions de la plongée des jeunes repose sur les conseils de la Commission Technique nationale et de la Commission Médicale et de prévention nationale de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins.
Vous pouvez prendre connaissance de ces conseils en matière de plongée pour les jeunes sur https://medical.ffessm.fr/actualites/jeunes-plongeurs-et-profondeurs

Je soussigné (e) _____

Agissant en qualité de : Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐

Autorise, le(a) jeune mineur(e) nommé(e) ci-dessous :
Nom _____ Prénom : _____
Né(e) le : _____ à : _____
à participer aux activités de plongée subaquatique, notamment en scaphandre, au sein de cette structure affiliée à la FFESSM.

Fait à : _____ le ___/____/____
Signature du représentant légal :